

Volume 17 Numéro 6

16 juin 2006



LE MOT DU MAIRE

Le 9 mai, une rencontre de la Table d'harmonisation du Parc national du Mont-Tremblant avait lieu à l'auberge Castello au Lac Supérieur. Les points majeurs de la rencontre ont été :

- Statu quo pour l'année 2006-2007 pour la pratique de la motoneige dans le Parc;
- Projet d'agrandissement du Parc via l'intégration de lots intramunicipaux dans le but de créer un sentier régional multifonctionnel qui relierait le futur centre d'interprétation du parc, les trois villages de la station Tremblant, la ville de Mont-Tremblant ainsi que la piste cyclable du P'tit train du Nord;
- Aménagement de toilettes sèches dans le camping du lac Cachée;
- Appui à la Municipalité de Labelle pour que le ministère des Transports améliore la signalisation pour les accès au parc via Labelle.

Le 11 mai, à la séance du conseil des maires de la MRC des Laurentides : les points majeurs ont été :

- Avis de motion pour un règlement de contrôle intérimaire/contingentement de la production porcine;
- Maintien du contrat taxi-bus jusqu'en septembre 2006;
- Mini-jeux d'été le 5 juillet 2006;
- Nomination du maire de Labelle pour siéger au Comité plan d'affectation des terres publiques de la table de concertation du territoire forestier public des Hautes-Laurentides.

Un autre dossier majeur est la demande d'annexion de la rive Ouest du lac Labelle. Le conseil a analysé en profondeur ce dossier. Le 25 mai dernier, le conseil a rencontré le conseil municipal de La Minerve et des représentants des résidents de la rive Ouest pour leur indiquer notre désaccord. Lors de la réunion du 5 juin, le conseil a demandé formellement à la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, de rejeter une fois pour toutes la demande de la Municipalité de La Minerve de rouvrir le dossier d'annexion de la rive Quest du lac Labelle à La Minerve.

Ainsi, le conseil municipal de Labelle informera la ministre des Affaires municipales et des Régions, que dans l'éventualité où la Municipalité de La Minerve décide formellement de retirer sa demande, le conseil municipal de Labelle acceptera de participer à un comité de travail, idéalement présidé par un représentant de son ministère, dans le but ultime de trouver une solution négociée acceptable aux deux conseils municipaux.

Par ailleurs, une rencontre a eu lieu avec madame Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports, pour lui parler des dossiers majeurs pour la Municipalité. Ces dossiers sont le contournement de la 117, le chemin du lac Labelle, le chemin du Moulin ainsi que le chemin de la Gare.

Dans un autre ordre d'idées, le dimanche 4 juin, le corps des Cadets 2000 Labelle Hautes-Laurentides présentait sa 8e revue annuelle. Une trentaine de cadets et cadettes ont démonté leur talent par leur défilé, des démonstrations et des sketches. J'ai pu constater que le groupe est très cosmopolite. Les jeunes de 12 à 19 ans proviennent de Labelle, La Minerve, La Macaza, Rivière-Rouge, L'Ascencion et Nominingue. J'ai profité de l'occasion pour souligner le beau travail des bénévoles et l'engagement des parents dans le support qu'ils accordent à leurs jeunes. Une mention spéciale a été faite à deux cadettes; la première est pour une bourse d'études de mille dollars (1000 \$) à une cadette désirant faire des études post-secondaires et ayant un bon rendement scolaire et un bon rendement cadet. Bravo Carolane Gagnon! La deuxième est la médaille de la légion canadienne, décernée à des cadets, afin de reconnaître les efforts individuels des cadets qui rencontrent ou surpassent les buts du programme des cadets en matière de citoyenneté. Bravo Andrée-Ann Laramée!

En terminant, je vous souhaite de bonnes vacances et soyez prudent!

Gilbert Brassard, maire



Info municipale : Copyright © 2006— Municipalité de Labelle. Tous droits réservés. Municipalité de Labelle, 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 - (819) 686-2144

Pour publication: info@municipalite.labelle.gc.ca





CONGÉS DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ET DU CANADA



* *

Les services municipaux, dont l'hôtel de ville, les travaux publics ainsi que la bibliothèque <u>seront fermés</u> le vendredi 23 juin 2006 ainsi que le vendredi 30 juin 2006.



NOMINATION À LA VOIRIE

Maintenant que le processus de sélection pour trouver notre responsable des travaux publics est terminé, nous tenons en premier lieu à remercier tout ceux et celles qui ont postulé sur le poste. Lors dudit processus de sélection, nous avons reçu une quinzaine de curriculum vitae dont plusieurs candidatures très intéressantes.

Après avoir passé les entrevues et tests écrits, nous en sommes venu à un choix:

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons la venue de monsieur Marc Ethier au poste de responsable des travaux publics pour la Municipalité de Labelle.

En plus d'avoir eu sa propre entreprise, Marc a travaillé durant plusieurs années à Station Mont-Tremblant à titre de chef de service technique, entretien site et bâtiments.

Monsieur Ethier détient une solide expérience en gestion, en entretien d'édifices et d'équipements fixes et roulants ainsi qu'une formation de technologue en génie mécanique.

Marc se dit très heureux de se joindre à nous et est prêt à relever le défi que représente son mandat.

Bienvenue dans notre équipe Marc!

Vicki Émard, conseillère municipale

SÉANCE DU CONSEIL DU 5 JUIN 2006

La saison estivale étant une saison très chargée pour les travaux municipaux, la séance du conseil a reflété cet état de choses, car près de cinquante (50) sujets furent traités lors de cette session.

Les dossiers administratifs

Tout d'abord, madame Vicki Émard a été nommée mairesse suppléante pour la période du 1^{er} juillet 2006 au 31 janvier 2007. Elle remplacera le maire en cas d'absence de celui-ci. Elle succède à monsieur André Beaudry qui a assumé la fonction de maire suppléant depuis les élections de novembre dernier.

La Municipalité procède actuellement à un « grand ménage » des archives afin d'éliminer les dossiers à détruire suivant le calendrier de conservation des dossiers. Le conseil a autorisé la destruction, par des moyens appropriés, des dossiers dont une liste fut soumise pour approbation.

Le conseil a accepté de signer trois importants protocoles d'entente pour la saison estivale 2006 en plus d'accorder une quatrième subvention.

Le premier vise à mettre à la disposition de la Société d'horticulture et d'écologie de Labelle le bâtiment qui abritait auparavant le bureau touristique, situé près de la statue du curé Labelle. Le conseil a également consenti une subvention de l'ordre de 27 600 \$ à la Société qui est chargée de fleurir et d'entretenir les plantations sur le territoire de Labelle. Cette somme a été augmentée par rapport à l'année dernière.

Le second protocole est signé avec l'Association des propriétaires du lac Labelle, en regard de la gestion de la rampe de mise à l'eau du lac Labelle et à la sensibilisation des citoyens à la protection environnementale du lac. Dans ce cas, le total de la taxes spéciale sur l'environnement de ce secteur soit 6 910 \$ a été remis à l'Association pour couvrir essentiellement le salaire du préposé à la rampe de mise à l'eau.

Le troisième protocole est tout nouveau. Il s'agit d'une entente avec le Conseil régional de l'environnement des Laurentides dans le cadre d'un programme sur la santé des lacs appelé « Bleu Laurentides ». Une agente du Conseil régional de l'environnement, madame Catherine Béland, travaillera à Labelle en collaboration avec les associations de propriétaires riverains pour établir un diagnostic de l'état de santé de nos lacs. Nous pourrons ainsi savoir, de façon plus précise et plus scientifique, lesquels de nos lacs connaissent des problèmes de vieillissement ou d'infestation par des espèces nuisibles, ainsi que plusieurs autres mesures de santé environnementale. Il sera plus facile par la suite d'intervenir s'il le faut, mais surtout d'intervenir correctement. Le conseil municipal consacre une somme de 12 000 \$ à la réalisation de ce projet.

Le conseil a également consenti de faire préparer par les services de la Municipalité les paies des employés d'été du Comité de la gare. C'est le cas pour Mathieu Gauthier qui agira comme préposé à l'accueil pour le musée ferroviaire. La Municipalité a obtenu une subvention de Sphère-Québec pour ce poste, qui sera sous la responsabilité du Comité de la gare. Le conseil a accordé au Comité de la gare une subvention de 9 200 \$ pour la réalisation de ses travaux d'entretien et d'animation de la gare en 2006.

Le conseil municipal a pris position sur le service internet haute vitesse qui n'est disponible sur notre territoire que dans le corridor de la route 117. Considérant le nombre croissant de travailleurs autonomes qui utilisent l'internet, lequel est devenu un outil de travail incontournable, le conseil a demandé à Bell Canada d'investir à Labelle de façon à ce que le service haute vitesse soit disponible sur tout le territoire. Une copie de cette résolution sera adressée au C.R.T.C. à Ottawa, ainsi qu'aux députés représentant Labelle, tant à Québec qu'à Ottawa.

Nouveaux employés municipaux

Le conseil a procédé à l'embauche de plusieurs nouveaux employés municipaux.

Monsieur Marc Éthier est le nouveau responsable des travaux publics. Il est entré en poste le lundi 5 juin et monsieur le maire a pu lui souhaiter la bienvenue lors de l'assemblée. On vous l'a présenté, avec plus de détails, précédemment dans le bulletin.

Madame Janick Nantel agira comme commis de bureau — réceptionniste durant la saison estivale pour une période de quatorze (14) semaines, tandis que deux étudiants seront embauchés comme employés temporaires aux travaux publics pour la saison estivale seulement. Ce sont Dominic Guindon et Antoine Dumoulin–Létourneau.

La Municipalité a complété la dotation de son personnel de camp de jour et a embauché Cindy H.Therrien comme animatrice du camp et Alexandre David comme animateur sportif. Le camp de jour débutera le 26 juin prochain.

Enfin, à la suite de l'obtention d'une subvention provenant de l'Association touristique régionale pour un emploi estival, il a été nécessaire d'apporter une correction dans l'horaire du personnel du bureau d'accueil touristique. La Municipalité a profité de l'occasion pour renouveler son adhésion comme membre de l'Association touristique des Laurentides.

Dossiers d'urbanisme

Le conseil municipal a eu à traiter près de vingt (20) sujets touchants l'urbanisme. Comme il serait trop long et fastidieux d'en donner le détail, nous nous contenterons de vous donner un résumé des divers sujets.

Tout d'abord, le conseil a dû référer aux procureurs de la Municipalité cinq (5) dossiers d'infraction à diverses réglementations pour mise en demeure et éventuellement poursuite devant la cour.

Le conseil a accepté deux dérogations mineures et accepté de maintenir la dénomination de « fourrière de véhicules » à l'entreprise « La belle carrosserie ». Ainsi, les corps policiers pourront y faire entreposer temporairement des véhicules. Le conseil a refusé une demande d'implantation d'une éolienne, considérant qu'aucune étude ne vient renseigner le conseil sur les impacts (bruits, impact visuel, etc.) sur la population voisine de cette installation. Le conseil a préféré adopter une vision de prudence face à ce type d'installation. De même, le conseil a réitéré son opposition à la vente d'un lot intramunicipal considérant les impacts négatifs que cette vente pourrait avoir face aux autres propriétaires riverains.

Les Îlots déstructurés

Un îlot déstructuré est une petite portion de territoire qui se trouve dans une zone n'ayant pas la même vocation et les mêmes caractéristiques. Nous avons deux îlots déstructurés reconnus à Labelle, soit un sur le chemin de la Gare et un second en bordure du chemin du Moulin.

L'idée générale est que, à l'intérieur de ces îlots, bien que se trouvant en zone agricole, on allège le processus d'approbation de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) pour les projets de constructions domiciliaires Quelques autres municipalités de notre MRC ont également ce genre « d'îlots ».

Cette notion d'îlot déstructuré est maintenant inscrite dans le schéma d'aménagement de la MRC et nous devons adopter une réglementation municipale conforme au schéma.

Afin d'intégrer cette notion d'îlot déstructuré dans notre réglementation municipale, nous devons modifier le plan d'urbanisme et les règlements d'urbanisme, dont le règlement de zonage sur ces projets de règlements. Le conseil a statué que la rencontre aurait lieu le mercredi 21 juin 2006 à 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville. Tous les citoyens sont invités à y participer.

Les réparations au Pavillon des loisirs

Le conseil a accordé plusieurs contrats touchant des réparations et quelques améliorations apportées au pavillon des loisirs, touchant l'éclairage extérieur, le chauffage et la ventilation, la menuiserie et la peinture ainsi que la plomberie. Il est prévu dans ces travaux qu'un entrepôt sera réalisé pour la « Maison des jeunes», qui cède sa place, pour l'été, comme habituellement, « aux plus jeunes» du camp de jour.

Le souhait du conseil est que tous ces travaux soient terminés pour le début du camp de jour.

Prochaine séance

La prochaine session du conseil aura lieu le lundi 3 juillet prochain à 20 h à l'hôtel de ville.

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE!

Après 36 années passées à l'école primaire Le Tremplin, <u>madame Marcelle Savoie-Charette</u> prendra le 6 juillet prochain une retraite fort bien méritée. Ce n'est pas sans émotion qu'elle a annoncé dernièrement cette décision longuement mûrie

Durant 27 ans, madame Savoie Charette a enseigné aux élèves de 6e année pour ensuite accéder au poste de directrice de l'école pour les 9 dernières années de sa carrière. À ses premières années, Le Tremplin portait un tout autre nom. Nos moins jeunes s'en souviendront sûrement : École St-Pie X en l'honneur du pape portant ce nom.

Madame Savoie-Charette n'entend pas demeurer à la maison à regarder le temps passer. Elle a plein de projets qui ne demandent qu'à démarrer. Pour n'en nommer que quelques-uns, elle envisage de peindre, de se lancer dans l'écriture pour deux beaux projets : un recueil de poésie (n'en a-t'-elle pas assez fait faire à ses élèves?) et écrire la vie de sa mère. Ce dernier étant son projet le plus cher à son cœur.

Sur une autre note, départ signifie aussi arrivée! Madame Savoie-Charette a bien préparé son départ puisqu'elle avait déjà préparé sa relève. Son successeur est déjà bien connu des Labellois puisqu'il en est un lui-même. Il a déjà enseigné l'éducation physique ici même à l'école Le Tremplin et est très impliqué dans la communauté. Il a même été l'élève de notre future retraitée qui connaît bien ses valeurs, nous pouvons donc dire qu'elle le prépare depuis longtemps! Il s'agit de monsieur Martial Brousseau à qui nous offrons nos meilleurs vœux pour une belle et longue carrière.

À vous, madame Savoie Charette qui avez vu grandir une bonne partie de notre municipalité, qui l'avez aimé (et aussi réprimandé!) et à qui revient une bonne partie du mérite pour les succès de nos enfants :

MERCI!

Bonne retraite, beaucoup de santé et longue vie!

Vicki Émard, conseillère municipale responsable du dossier de la famille

FEU À CIEL OUVERT EN FORÊT OU À PROXIMITÉ

Depuis le début de l'année, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) a combattu 215 incendies qui ont brûlé 326 hectares de forêt. 95 % de ces incendies ont été causés par la négligence humaine et seulement 5 % par la foudre.

La grande majorité de ces incendies est attribuable aux pertes de contrôle de brûlages de nettoiement, aux articles de fumeur et aux feux de cuisson mal éteints. Notons que tous ces incendies auraient pu être évités avec un peu de vigilance. L'utilisation du feu comporte toujours un degré de danger, ainsi, la SOPFEU invite tous les amateurs d'activités en forêt à être très prudents. Quand vous faites un feu de cuisson ou un feu de camp, évitez de le faire trop grand et assurez-vous qu'il soit <u>parfaitement</u> éteint avant de quitter les lieux. Si vous fumez, cessez de circuler et éteignez bien votre cigarette avant de poursuivre votre chemin. De plus, si vous désirez procéder à un brûlage de nettoiement, renseignez-vous auprès de la Municipalité pour connaître les normes de sécurité qui s'appliquent. De simples gestes peuvent faire toute la différence!

Avec quelques conseils et de la prudence, nous pouvons tous participer à préserver la forêt et les ressources qu'elle recèle. Pour plus d'information sur la SOPFEU, la situation des incendies de forêt ou des conseils, visitez le www.sopfeu.qc.ca.

FAITES ATTENTION À NOTRE EAU POTABLE !

Notre eau potable est précieuse. C'est pourquoi une période de pénurie d'eau est décrétée du 1^{er} juin au 1^{er} octobre, de chaque année. Durant cette période, des modalités d'utilisation extérieure de l'eau potable sont établies afin de la préserver.

Il est possible d'utiliser l'eau à des fins d'arrosage d'un nouvel aménagement paysager ou de plantes, de lavage d'automobiles ou de remplissage de piscines durant la période de pénurie d'eau, selon les modalités suivantes :

pour les numéros civiques pairs des immeubles :

les mercredis, vendredis et dimanches de 19 h à 20 h pour les numéros civiques <u>impairs</u> des immeubles :

les mardis, jeudis et samedis de 19 h à 20 h.

Il est prohibé d'utiliser l'eau potable :

- pour le nettoyage ou l'arrosage d'une entrée véhiculaire.
- pour des fins agricoles ou horticoles.

Malgré ce qui précède, un propriétaire d'un nouvel aménagement paysager pourra procéder à son arrosage pendant 15 jours consécutifs, **avec un permis émis par la Municipalité**, de 17 h à 22 h.

Il est à noter que quiconque contrevient à ces modalités est passible d'une amende minimale de 200 \$ pour une première infraction et d'un minimum 400 \$ pour une récidive à l'intérieur d'un délai de deux ans.

Nous vous remercions de nous aider à protéger votre eau potable.

CHRONIQUE URBANISTIQUE

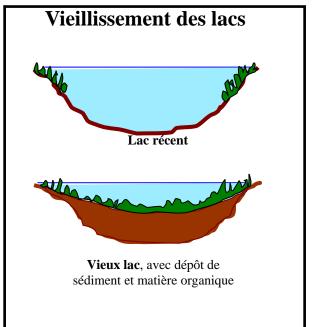
LE VIEILLISSEMENT DES LACS SUITE...

Le mois dernier nous expliquions le phénomène du vieillissement des lacs appelé l'eutrophisation. Comme l'être humain, les lacs naissent et meurent, mais sur de plus longues périodes. Étant donné l'urbanisation accélérée en bordure des lacs et des attraits qu'ils apportent, les lacs sont soumis à une dénaturalisation qui nuit à leur santé.

Ce qu'il faut faire pour ralentir le vieillissement d'un lac

Ce qu'il faut faire avant tout pour protéger nos lacs, c'est empêcher l'apport additionnel de sédiments, éviter le réchauffement de la température de l'eau et la prolifération des plantes aquatiques. Pour ce faire, **on doit éviter** :

- Tout déboisement (herbacées, arbustes et arbres) en bordure des lacs;
- L'aménagement de pelouse;
- L'utilisation d'installation septique non conforme ou mal entretues;
- L'usage de pesticide et de fertilisant chimique;
- L'érection de muret sur la rive;
- L'arrachage des plantes aquatiques;
- Un mauvais usage des embarcations.



Le déboisement et l'érection de muret dans la rive permet à l'eau de ruissellement d'atteindre le lac plus rapidement, ce qui l'empêche de se filtrer dans les plantes et dans le sol. L'usage de pesticide, de fertilisant et l'utilisation d'installation septique polluante quant à eux, amène également un plus grand apport de sédiments dans un lac (le phosphore) tout en risquant de le contaminer

En ce qui a trait au mauvais usage des embarcations, il s'agit de bien les nettoyer afin d'éliminer toute trace de myriophylle à épis qui nuit à la faune aquatique et à la qualité de l'eau. De plus, un mauvais usage des embarcations veut également signifier le contrôle de la vitesse en bordure des rives, car les vagues importantes peuvent jouer un rôle non négligeable dans l'érosion des rives.

En terminant, l'eutrophisation d'un lac est naturelle, toutefois, nous devons tous agir par de petits gestes individuels qui éviteront en premier lieu le vieillissement prématuré des lacs, la contamination de l'eau et l'extinction graduelle de la faune et flore aquatique. En s'additionnant, ces gestes produiront des effets durables pour nos lacs et les générations futures.

Pour plus d'information en ce qui a trait à cet article ou la réglementation sur l'environnement et la construction, n'hésitez pas à rejoindre le service de l'urbanisme au (819) 686-2144 poste 246.

SERVICE DES LOISIRS

Eve Pichette-Dufresne Téléphone: (819) 686-2144, poste 235



TENNIS

Vous pouvez avoir accès gratuitement au terrain de tennis pendant la période estivale 2006. Vous n'avez qu'à vous présenter à la réception de l'hôtel de ville de Labelle et les clés vous seront remises en échange d'un dépôt de 10 \$.



CAMP DE JOUR

Réunion d'information pour les parents :

Tous les parents des enfants qui fréquenteront le Pélicamp pour la saison 2006 sont conviés le mardi 20 juin 2006 à 19 h au pavillon des loisirs. Les enfants sont également les bienvenus.

Inscriptions:

Il reste encore quelques places dans le groupe des 5-6 ans (5 places) et des 7-8 ans (3 places), faites vite!

Recherche d'aides-animateurs

Tu es âgé de 15 ou 16 ans, tu aimes les enfants et tu as envie de vivre une expérience enrichissante de bénévolat? Alors le poste d'aide-animateur au Pélicamp est pour toi. Tu as jusqu'au 21 juin pour appliquer en déposant ton curriculum vitae à l'hôtel de ville à l'attention de Eve Pichette-Dufresne. Les entrevues auront lieu le 22 juin et l'emploi est d'une durée de 8 semaines débutant le 26 juin.



SOCCER

Horaire : début de la saison dans la semaine du 26 juin se terminant dans celle du 14 août.

mardi 18 h à 19 h 4-6 ans : 7-8 ans: mercredi 18 h à 19 h 9-10 ans: mardi 19 h à 20 h 11-13 ans: mercredi 19 h à 20 h



YOGA

Cours de Yoga enseigné par madame Johanne Cardinal

Débute le 21 juin pour 6 semaines Horaire: mercredi de 19 h à 20 h 30

Lieu : salle de l'hôtel de ville de la Municipalité de

Labelle, au 2^e étage Coût: 15 \$/séance

Matériel : petit tapis de sol ou sac de couchage

Inscription: 274-1461



BALLE-MOLLE

Malheureusement, vu le manque d'inscription il n'y aura pas de balle-molle pour les enfants âgés entre 5 et 13 ans.

Pour les ados (14-17 ans), il reste encore quelques places. L'activité a lieu les mardis de 19 h 30 à 21 h.

La balle-molle pour adultes a lieu les lundis soirs de 19 h à 21 h. Venez les encourager!!!



HORAIRE DE LA PISCINE SAISON ESTIVALE 2006 26 JUIN AU 18 AOÛT

Aquaforme

Mercredi 18 h à 19 h

Coût: 60 \$

Bain libre pour tous Lundi 16 hà 18 h Mercredi 16 h à 18h

Bain libre pour adulte Mardi 12 hà 13 h

Tarifs Adulte: 3.00 S Enfant: 2.00 \$ Carte d'abonnement disponible



ACTIVITÉS AQUATIQUES

Veuillez prendre note que la piscine sera fermée du 19 au 25 juin 2006.

La saison estivale débutera le 26 juin prochain.

Possibilité de location de la piscine pour 50\$ / h

INFORMATION: 686-2144 POSTE 234

VENTE DE GARAGE

Vous souhaitez effectuer une vente de garage ? C'est possible en autant que vous respectiez la réglementation municipale. C'est-à-dire que :

- Vous pouvez tenir jusqu'à 2 ventes de garage par année, par emplacement ;
- Celles-ci peuvent s'échelonner sur une période maximale de 2 jours consécutifs ;
- Aucun permis ou certificat d'autorisation n'est nécessaire pour tenir une vente de garage.

Santé Canada souhaite vous aviser que lors d'une vente de garage, vous êtes responsable que les produits neufs ou usagés que vous vendez soient conformes à toutes les normes de sécurité. Toute personne qui vend, distribue ou donne des produits qui ne sont pas conformes à la *Loi sur les produits dangereux* commet une infraction et est passible d'une peine du tribunal civil. Les produits visés par la Loi sont, entre autres, :

- * Lits d'enfant et berceaux
- Barrières pour bébé
- * Parcs pour enfant
- Vêtements de nuit pour enfant
- Landaus et poussettes
- Jouets et coffres à jouets

* Sièges d'auto

- Bijoux
- Casques pour cycliste et patineur et protecteurs faciaux

Les produits sont considérés comme étant dangereux ou non-conformes, s'ils :

- Sont trop vieux pour respecter les normes actuelles ;
- Ont fait l'objet d'un rappel;
- Manquent des morceaux ou que ceux-ci sont brisés ;
- Manquent leurs instructions ou étiquettes.



CRE Laurentides

LE PROJET BLEU LAURENTIDES

Saviez-vous que la région des Laurentides compte environ 7 000 lacs ? Seulement dans la Municipalité de Labelle, on en retrouve une cinquantaine, dont plusieurs sont des sites très prisés de villégiature. De plus, saviez-vous que la région des Laurentides est celle qui devrait connaître la plus forte croissance démographique au Québec au cours des 15 prochaines années ? Plusieurs des nouveaux habitants iront s'établir autour des plans d'eau de la région, exerçant ainsi une pression importante sur ces milieux naturels fragiles.

Pour préserver l'environnement des lacs ainsi que leur valeur sociale et économique, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides: un organisme qui fait le lien entre les différents acteurs environnementaux de la région) a participé à la mise sur pieds de la Table de concertation sur les lacs des Laurentides (TCLL). La TCLL permet la collaboration d'intervenants des milieux municipal, gouvernemental, communautaire et universitaire. On y traite de la gestion, de l'utilisation et du suivi de l'écosystème lacustre.

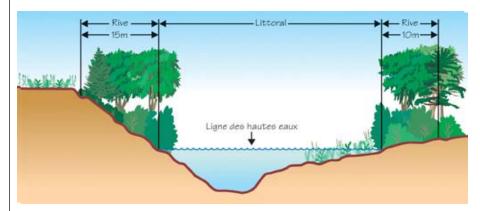
De la TCLL est né le projet Bleu Laurentides, auquel prennent part la Municipalité de Labelle et trois associations de son territoire : l'Association des propriétaires du lac Labelle, l'Association des propriétaires riverains du lac Joly et l'Association de chasse et pêche de Labelle. En collaboration avec le CRE Laurentides, ces intervenants participent cet été au volet Programme de suivi volontaire des lacs du projet Bleu Laurentides. En plus d'un suivi physique, chimique et biologique des lacs Labelle, Joly et du Petit-lac-Caribou, des activités de sensibilisation, des tables rondes et des formations sont prévues au cours de l'été. Afin d'appuyer les intervenants dans la réalisation de leurs projets, Catherine Béland agira en tant qu'agente de liaison pour le CRE Laurentides. Elle sera présente tout l'été à Labelle, et fournira un soutien technique aux participants du Programme de suivi volontaire.

Pour toute question, vous pouvez la rejoindre au (819) 686-2144, poste 223. Elle se fera un plaisir de vous répondre.



LES BANDES RIVERAINES

Le Québec s'est doté d'une politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, afin de préserver les usages et la valeur écologique des plans d'eau. C'est la ligne des hautes eaux qui trace la limite entre le littoral, qui s'étend vers le milieu du plan d'eau, et la rive, qui s'étend vers l'intérieur des terres. Dépendamment de la pente et de la hauteur du talus, la rive sera large de 10 ou 15 m (33 ou 50 pi).



La végétation riveraine, aussi appelée bande riveraine, joue plusieurs rôles importants. Tout d'abord, elle sert d'habitat à de nombreuses espèces de plantes et d'animaux, augmentant ainsi la diversité du milieu et la résistance de l'écosystème aux perturbations. La bande riveraine sert aussi de barrière à sédiments. En effet, en ralentissant la vitesse de ruissellement des eaux, la bande riveraine permet aux particules de sols de se déposer avant de parvenir au plan d'eau. Cela évite un apport trop élevé de sédiments, qui diminuent la transparence de l'eau, obstruent les branchies des poissons, colmatent les frayères et perturbent l'écoulement du cours d'eau.

Enfin, la bande riveraine agit comme bande filtrante, permettant l'infiltration de l'eau dans le sol, où les racines des plantes absorbent les nutriments nécessaires à leur croissance. Dans le cas du phosphore, c'est environ 25 % qui est retenu par une bande d'environ 10 m (33 pi). Une partie des nutriments est donc filtrée par les végétaux, ce qui limite leur arrivée au plan d'eau et la prolifération d'algues et de plantes aquatiques. Les racines des végétaux servent aussi à retenir le sol, diminuant ainsi l'érosion par les pluies et les vagues. Les arbres forment un écran contre les rayons solaires, ce qui maintient la température de l'eau de 2 à 10°C plus fraîche qu'une rive à nu, permettant la survie de plusieurs espèces de poissons. Une eau plus fraîche limite aussi la prolifération des algues et des plantes aquatiques, ce qui permet de conserver plusieurs usages de l'eau comme la baignade et le bateau.

Végétaliser ses rives, c'est facile!

Une bande riveraine idéale est composée de trois strates de végétation : les herbacées au sol, les arbustes et les arbres. Il faut tenir compte de la pente et du degré d'exposition aux vagues ou au courant. En plus, comme pour toutes les plantes, on doit penser au type de sol et aux conditions d'humidité et d'ensoleillement. La méthode la plus facile consiste à choisir des espèces natives du Québec, qui sont bien adaptées aux joies du climat québécois, par exemple le myrique baumier, le cornouiller, la spirée ou la vigne des rivages.







Myrique baumier

Cornouiller

Spirée

Vigne des rivages

Plusieurs guides de végétalisation des rives sont disponibles. En voici quelques-uns :

Goupil, Jean-Yves (1998) Protection des rives, du littoral et des plaines inondables : guide des bonnes pratiques, Ministère de l'environnement et de la Faune, Publications du Québec, 156 p.

RAPPEL. Liste des végétaux pour la renaturalisation des rives 2005 et Guide de renaturalisation. www.rappel.gc.ca

Vous pouvez aussi contacter votre centre jardin, votre association de riverains, ou appeler Catherine Béland, agente de liaison du CRE Laurentides à la Municipalité. Son numéro est le (819) 686-2144, poste 223. Elle se fera un plaisir de répondre à vos questions.

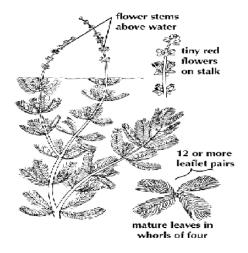


LE MYRIO QUOI?

Nouvellement arrivé dans les eaux du lac Labelle, le myriophylle à épi (*Myriophyllum spicatum*, Eurasian watermilfoil) n'est cependant pas le bienvenu. Pourquoi? Parce que le myriophylle à épi est une plante aquatique envahissante. Cette espèce, originaire d'Eurasie, est une plante vivace qui vit submergée dans les eaux des étangs, des lacs et des rivières. Elle tolère toutes sortes de conditions, pouvant s'enraciner dans le sable comme dans la tourbe et vivre aussi bien dans des milieux acides qu'alcalins. Cependant, elle préfère les eaux peu profondes (0,5 à 3,5 m ou 1^{1/2} à 12 pi) des plans d'eau riches en nutriments, qu'on appelle lacs *eutrophes*.



Le myriophylle à épi est coriace. Son système racinaire survit à l'hiver et très tôt au printemps, la plante développe un réseau de tiges flottantes qui couvre peu à peu la surface de l'eau. Elle se reproduit par graines, mais principalement par bouturage. Cela signifie que les fragments qui se détachent ou sont arrachés de la plante développent à leur tour des racines et vont s'implanter où le courant les mène. Cela fait de cette espèce un fort compétiteur et lui permet d'accaparer l'espace et les nutriments qui étaient autrefois utilisés par d'autres espèces. Elle nuit à la circulation des embarcations, aux baigneurs, et peut avoir un impact négatif sur la survie de certaines espèces de poissons comme les salmonidés.



De par sa capacité à se bouturer, le myriophylle est difficile à éradiquer une fois implanté, et bien qu'il existe des mesures de restauration, celles-ci sont souvent coûteuses. Il importe donc de ne pas faciliter sa dispersion et d'éviter de lui fournir des conditions de croissance optimales. Voici comment :

- Apprendre à reconnaître le myriophylle à épi
- Éviter de circuler dans le myriophylle, que ce soit à pied ou en bateau
- Bien laver son embarcation, y compris le moteur, quand on la change de plan d'eau (eau à plus de 40°C ou sous pression, au moins 250 lb/po²), ou la laisser sécher au moins 5 jours entre les utilisations. Inspecter visuellement pour s'assurer qu'aucun fragment de plante ne subsiste. À Labelle, le service de lavage des embarcations est offert à la station Esso du boulevard Curé-Labelle, moyennant certains frais. À La Minerve, le garage Sonic offre le même service.
- Éviter d'utiliser des engrais aux abords des plans d'eau et maintenir une bande de végétation riveraine. Cela aide à limiter l'apport en nutriments au plan d'eau.
- Éviter d'utiliser des détergents contenant des phosphates, afin de limiter les nutriments.

Finalement, assurez-vous que votre système sanitaire est conforme et fonctionnel, parce que les déchets humains représentent eux aussi une bonne source de nutriments pour nourrir le myriophylle!

Pour plus d'information, je vous suggère de consulter les liens suivants : Association pour la protection de l'environnement du lac St-Charles (2006) http://apel.ccapcable.com/Comm_Capsules.htm

Environnement Canada (2005) Infos Saint-Laurent: le myriophylle à épi www.qc.ec.gc.ca/csl/inf/inf037_f.html

Environnement Canada (2006) Service canadien de la faune : le myriophylle à épi www.cws-scf.ec.gc.ca/publications/inv/p1 f.cfm

Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (2002) www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/plaisanciers.htm

Pour toute question, vous pouvez me contacter au (819) 686-2144, poste 223 Catherine Béland, Agente de liaison, CRE Laurentides



BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Mylène Pronovost Coordonnatrice touristique Bureau d'accueil touristique de Labelle Tél: (819) 686-2606

tourisme@municipalite.labelle.gc.ca



À compter du 22 juin et jusqu'au 4 septembre, le bureau touristique sera ouvert ;

- du jeudi au samedi de 9 h à 19 h et
- du dimanche au mercredi de 9 h à 17h

FORFAITS D'ÉTÉ

AVIS À TOUS LES COMMERÇANTS : CRÉATION DE FORFAITS D'ÉTÉ

Un forfait, c'est rapide et simple pour les vacanciers. Afin d'attirer le plus de visiteurs dans notre belle localité, je suis à la rédaction de forfaits touristiques. J'invite tous les restaurateurs, aubergistes, propriétaires d'attraits et entreprises de services intéressés par ce projet à me contacter pour m'indiquer le produit ou service à inclure.

APPEL AUX ARTISANS

Afin de rendre notre accueil touristique des plus attrayants, je suis à la recherche de toute œuvre, toile, gravure ou sculpture d'artistes de Labelle. Communiquez avec moi pour les ententes d'exposition!

NOUVEAU SERVICE: DIFFUSION DE DVD PROMOTIONNELS

Pour la belle saison, nous aurons une télévision et un lecteur-DVD

pour la diffusion de matériel promotionnel de la région dans le bureau touristique.

Vous possédez un enregistrement DVD sur votre entreprise ou votre club?

Il me fera plaisir de projeter le tout durant les heures d'ouverture du bureau touristique.

Informez-vous des procédures et tarifs au (819) 686-2606.

Nous acceptons aussi les montages-photos!

QU'EST-CE QUI S'EN VIENT ?

De très beaux et ambitieux projets sont présentement en organisation sous l'initiative de votre bureau touristique. Des nouvelles fraîches sous peu ...

BONNE SAISON ESTIVALE!!

<u>PISCINE</u>

Avec le beau temps qui arrive, il est de plus en plus tentant de se procurer une piscine pour se rafraîchir. Nous tenons à vous rappeler qu'un certificat d'autorisation est nécessaire pour son implantation. Et ce même pour les piscines gonflables.

L'émission de ce certificat a surtout pour but d'assurer la sécurité de votre piscine. Nous vous invitons donc à vous renseigner à la Municipalité afin de connaître ces normes et prendre le certificat requis avant d'aménager votre nouvelle piscine.

Passez un bel été!



LA COLLECTE

Suite à une banque de sang à flot au Québec, le collecte n'aura pas lieu cette année en juillet comme les année précédentes.

Le Cercle des Fermières, la Municipalité de Labelle ainsi que la Fabrique tiennent à remercier tous les bénévoles et tous les donneurs qui ont contribué à sauver des vies durant les 7 dernières années!

Nous comptons sur vous l'an prochain, si besoin est!

Donnez du sang, c'est donner la vie!



BIBLIOTHÈQUE DE LABELLE

Nous sommes heureux de vous annoncer que le système de climatisation est maintenant opérationnel à la bibliothèque! Avec l'été chaud qui s'annonce, profitez-en pour venir vous rafraîchir tout en découvrant nos nouveautés mensuelles (nous recevons de nouveaux titres à chaque mois) ou tout simplement pour venir naviguer sur Internet.

La bibliothèque sera fermée le vendredi 23 juin. Pour les abonnés qui doivent retourner leurs livres cette journée, vous pouvez les remettre le samedi 24 juin sans aucun frais de retard.

L'abonnement à la bibliothèque et l'accès aux postes informatiques sont gratuits pour les résidents / contribuables. Apportez une preuve de résidence lors de votre inscription.

Heures d'ouverture :

Mardi: 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi: 13 h à 17 h

Jeudi: 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h

Samedi: 9 h à 12 h 30

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, responsable

686-2144, poste 237



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Activités	Organisme	Lieu
Juin	20	Rencontre des parents pour le camp de jour	Municipalité de Labelle	Pavillon des loisirs
Juin	21	Assemblée publique de consultation	Municipalité de Labelle	Hôtel de ville
Juin	23-24-25	Fete de la Saint-Jean- Baptiste	Comité des loisirs	Terrain des loisirs
Juin	26	Début du camp de jour	Municipalité de Labelle	Pavillon des loisirs
Juillet	3	Session ordinaire	Conseil municipal de Labelle	Hôtel de ville
Juillet	8-9	Tournoi de pêche Festival de la truite	Association de chasse et pêche de Labelle	Petit lac Caribou
Juillet	11	Picnic-échange	Nourri-Source	CLSC de Labelle



PNEUS HORS D'USAGE



À compter de maintenant nous ne sommes plus autorisés à faire la collecte des pneus usagés.

Vous devez les apporter à un centre autorisé de Recyc-Québec.

Vous pourrez également les apporter au site d'enfouissement de la région de Mont-Laurier ou Rivière-Rouge (Marchand).

Veuillez prendre note que les sites d'enfouissements mentionnés ci-dessus, accepteront un maximum de huit pneus propres par résidence et ce sans jantes et ayant un diamètre de 16" et moins.

Merci de votre collaboration!

André Leduc, directeur général



CERCLE DE FERMIÈRES DE LABELLE

Le Cercle de Fermière de Labele a été honoré au Congrès de la Fédération 16 des Cercles de Fernières du Québec, à St-Janvier de Mirabel, le 11 mai dernier.

Sur 26 Cercles de présents, le Cercle de Labelle remporte la 5e place en présentant les pièces suivantes au concours 2005-2006, en art textiles: couture, ensemble en denin, veste et jupe, 3e prix, Suzanne Proulx, Tissage, chemin de table, Eveline Terreault–Tricot crochet, écharpe, Eveline Terreault, Fantaisie, napperon bordure frivolité, Marie-Noëlle Forest.

Au concours spécial, deux ateliers brodés étaient présentés par les artisanes, Marie-Noëlle Forest et Eveline Terreault.

En artisanat jeunesse, broderie, sept napperons en coton blanc brodés de papillons étaient exposés, Justin Labelle, Chloé Gareau-Léonard, Audrey Gareau-Léonard, Aglaé Messier-Brunet, Maude Terreault-Lavoie, Eilly Joe Davis-Prévost.

Sur les 45 pièces d'artisanat jeunesse, 5 furent choisis par la Fédération pour être exposés au congrès provincial des CFQ à Chicoutimi les 7-8-9 juillet prochains. Les napperons d'Aglaé Messier-Brunet et de Maude Terreault-Lavoie représenteront la Fédération 16. Lors du tirage de participation, Aglaé en sortie gagnante. Les 2 tabliers brodés seront aussi exposés à Chicoutimi.

De plus, le Cercle a reçu 5 mentions d'honneur et 3 mentions spéciales pour les rapports de fin d'année. Le rapport global du Cercle a été choisi pour représenter la Fédération 16 (les Laurentides) au congrès provincial.

Notre objectif 2005-2006 est plus qu'atteint: UNE RICHESSE À PARTAGER, soit partager, diffuser, préserver, offrir et léguer.

Merci à toutes les fermières et amies des Fermières, aux élèves et personnel de l'école Le Tremplin et à ceux et celles qui ont aidé le Cercle, de proche et de loin, pour cette belle réussite.

Nicole Vandendaele, présidente

Ginette Maillé, vice-présidente, responsable en arts textiles.

«FESTIVAL DE LA TRUITE»

L'Association de chasse et pêche de Labelle vous invite à son «Festival de la truite» qui aura lieu les 8 et 9 juillet 2006 au Petit-lac-Caribou de Labelle.

Il y aura ensemencement de truites mouchetées, resto-bar sur place, feux de joie et musique, prix de participation au tournoi de pêche avec table de prix pour les enfants. La journée du dimanche 9 juillet 2006 sera consacrée à la relève et une tournée de pêche sera faite sur un ponton comme les années passées pour les enfants.

Coût pour les 2 journées: carte de membre (15 \$) plus 10 \$. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte pour la fin de semaine.

Bienvenue à tous! Claude Thibault 686-3480 Association de chasse et pêche de Labelle



CLUB DE MARCHE

La marche ça t'intéresse?

Tu as le goût de faire quelque chose pour toi!

Tu es invité à aller marcher les lundis, mercredis et vendredis soir de 18 h 30 à 19 h 30

Tu marches à ton rythme et les soirs qui te conviennent .

Ouvert aux hommes et aux femmes

On débute lundi le 5 juin à 18 h 30

On se donne rendez-vous dans le stationnement de la crèmerie à Labelle. La santé c'est une richesse et il faut la conserver!

Pour information. Denise au 686-2247.

COMITÉ DES LOISIRS DE LABELLE

Tournoi de balle

Le tournoi de balle annuel du comité des loisirs se tiendra les 23-24 et 25 juin prochain au terrain des loisirs. Les équipes qui désirent participer au tournoi et avoir la chance de remporter la bourse, peuvent s'inscrire en contactant Mme Valérie Pagé au 686-1215.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE LABELLE

Voici la nouvelle équipe de la Société d'horticulture et d'écologie de Labelle : il s'agit de Mmes Francine Carrier, présidente, Louise Gaudreau, trésorière, Luce Poirier, secrétaire, France Marleau, directrice, Claire Nantel, directrice, Carole Martel, directrice.

Nous vous proposons quelques activités pour la saison 2006 :

- le concours maison et commerce fleuris
- exposition artisanale de vos créations
- voyage pour visiter des jardins fleuris
- conférences sur des sujets variés
- nous sommes aussi ouvertes à vos suggestions.

Depuis le 24 avril dernier, l'équipe s'est rencontrée trois fois et a procédé à l'embauche de Mme Christelle Leynaert en tant que journalière horticole.

Mme Leynaert possède diplôme et expérience qui sera mis à la vue des résidents (es) et des touristes de Labelle. Nous lui souhaitons la bienvenue. Sa saison de travail a débuté le 23 mai dernier.

Nous vous souhaitons un été 2006 des plus fleurissant.

Le Comité d'horticulture et d'écologie de Labelle

NOURRI SOURCE , HALTE ALLAITEMENT

Avoir un bébé est une chose merveilleuse, mais qui nous interpelle de plusieurs façons. Nous voulons tous donner ce qu'il y a de mieux à notre enfant. Choisir de l'allaiter est sans contredit la meilleure décision en ce qui concerne son alimentation. Afin de briser l'isolement sur différents sujets concernant la venue d'un nouvel enfant, nous vous invitons tous à nous joindre pour les prochaines haltes allaitement qui sont le **deuxième mardi de chaque mois**. Des marraines et des professionnels de la santé vous y attendent en grand nombre.

Bienvenue aux femmes enceintes, aux nouvelles mères, aux pères, aux grands-mères et à toute personne intéressée par l'allaitement.

Prochain atelier: Picnic-échange

Mardi le 11 juillet 2006

Au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30

Pour information: Mariève Telmosse au 686-5434.

Merci à notre commanditaire Pharmacie Pascal Cormier, Proxim de Labelle.

CLUB DE L'AGE D'OR

Remerciements à tous nos commanditaires:

- Municipalité de Labelle
- Caisse populaire Labelle-Nominingue
- Bonichoix
- Yves Brassard excavation
- Machabée automobile

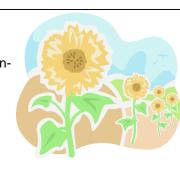
Un gros merci pour votre générosité!

Francine Patry, secrétaire

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

Notre brunch annuel a été un succès encore cette année, et ce, grâce à votre grande participation. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont encouragés et soutenus ainsi que nos commenditaires, soit l'Étoile de Labelle, Caisse populaire de Labelle-Nominingue, SAQ., Bonichoix, Luc Chainé, Aline Saindon, Salon Jeanne D'Arc, Salon Yolande, Quincaillerie Gauthier, Fairmont Tremblant, Mon Lait de Ste-Agathe, Pharmacie Proxim, Dépanneur de Labelle, Fleuriste André et Création Chèvremousse.

Un merci spécial à tous nos bénévoles sur qui reposent notre succès!





CLUB DE TIR PISTOLET REVOLVER DE LABELLE

Amateurs de chasse,

Bonne nouvelle, à compter du 9 juillet dès 9 h jusqu'au 12 novembre, il y aura pratique aux pigeons d'argile et cela jusqu'à midi. Alors bienvenue aux chasseurs et sportifs de la région.

Le club fourni le lance pigeons et les pigeons d'argile. Vous n'avez qu'à fournir vos cartouches calibre .12,.16,.20.

Gratuit pour les membres, 10 \$ pour les non-membres ou carte de membre au coût de 115 \$ par année. En cas de pluie, l'activité est annulée!

Pour information: Jacques Grondin au 425-3556

Bonne santé les amis (es)!

André Beaudry, président



COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

Nous vous rappelons que vous pouvez communiquer avec nous en tout temps à l'adresse électronique suivante :

cgal.labelle@hotmail.com

MISE À JOUR D'UNE BASE DE DONNÉES SUR LES ENTREPRENEURS DE LABELLE

En collaboration avec le CLD des Laurentides, le CGAL est à mettre à jour une base de données sur les entrepreneurs incluant les travailleurs autonomes et les organismes communautaires. Pour ce faire, nous avons besoin de votre aide : faites-nous parvenir vos coordonnées avec une brève description de votre activité principale.

DÉVELOPPEMENT, AGRANDISSEMENT, DÉMÉNAGEMENT, BON COUP ET AUTRES...

Vous agrandissez votre entreprise ou vous rénovez? Nous voulons le savoir et ainsi partager vos bons coups avec la communauté labelloise! Renseignez-nous sur vos développements.

LIVRE DE COMMENTAIRES

Nous sommes ouverts à vos suggestions et commentaires, positifs ou négatifs, tant que cela est constructif! Que ce soit concernant le guide touristique ou autres sujets, nous voulons le savoir! Le livre est disponible à la réception de l'hôtel de ville ou vous pouvez toujours nous envoyer un courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous.

BONNE SAISON ESTIVALE À TOUS NOS MEMBRES!

CGAL 1, rue du Pont, Labelle, J0T 1H0 Téléc. : (819) 686-3820

cgal.labelle@hotmail.com

PROGRAMME 2006

LABELLE EN FÊTE

VENDREDI 23 JUIN

Entrée 5 \$ Gratuit pour les 0-12 ans

HEURE	ACTIVITÉS		
19 h	Début du tournoi de balle		
20 h 30	Chansonnier Alexandre Lapointe		
21 h 30	Chansonnier Mario Benjamin		
23 h	Feux de joie (Commonwealth Plywood)		
	Musique continue jusqu'à 3 h		

SAMEDI 24 JUIN

Entrée avant 18 h: 3 \$ Entrée après 18 h: 5 \$ Gratuit pour les 0-12 ans

HEURE	ACTIVITÉS	
8 h	Tournoi de balle	
8 h	Tournoi de tennis , inscriptions : Éric Lanthier 686-3531	
14 h – 20 h	Jeux gonflables pour les enfants (Comité des loisirs)	
15 h – 17 h	Pêche pour enfant (Association chasse et pêche de Labelle)	
17 h 30	Spectacle de danse (école As-en-danse)	
19 h 30	Musique sous la tente	
20 h 30	Chansonnier Mario Benjamin	
21 h 30	Grand spectacle avec le groupe Harricana	
23 h15 (vers)	Feux d'artifices	
0 h 15	2 parties grand spectacle avec le groupe Harricana	
	Musique continue jusqu'à 3 h	

DIMANCHE 25 JUIN

Gratuit pour tous

HEURE	ACTIVITÉ
8 h	Finale tournoi de balle

* Tous les profits générés lors de Labelle en fête seront remis au Comité des loisirs.

